

LE MAG

N° 06

Automne
2022

Le magazine de la
Communauté de Communes
Lyon Saint-Exupéry en
Dauphiné

Communauté
de communes LYSED,
83 km de sentiers
à découvrir

ACTEURS

Agir aujourd'hui pour préparer demain

dossier

ASSAINISSEMENT :
investir pour unifier et piloter
le réseau intercommunal dès 2024
(page 9)



**Chère Madame,
Cher Monsieur,**

En l'espace de quelques années, que de chemin parcouru par notre Communauté de Communes ! Avec en premier lieu les travaux d'assainissement qui sont maintenant tous lancés et qui vont permettre à notre agglomération d'envisager l'avenir sereinement alors qu'ils avaient pris un retard considérable depuis 2008 sous l'égide du SIVOM.

La compétence liée à la production d'eau potable est également une source de satisfaction car nous avons rendu possible le maillage intercommunal permettant de sécuriser l'approvisionnement en eau de tous les habitants du territoire en fusionnant nos capacités de production et en créant un réservoir commun sur le site du Montanet à Janneyrias.

Notre zone d'activité intercommunale du Bois Saint Pierre est désormais entièrement commercialisée, ce qui signifie qu'au-delà des recettes des ventes

des terrains et de la fiscalité dynamique, nous avons réussi à développer de l'emploi local de proximité. Nous envisageons l'avenir de la Communauté de Communes sereinement car nous avons fait l'acquisition d'un tiers du bâtiment de l'actuel EHPAD de Charvieu-Chavagneux, qui dès la construction du nouvel EHPAD achevée, sera transformé pour accueillir les bureaux de LYSED mais aussi d'autres services à la population en plein cœur de notre agglomération.

Je pourrais être encore plus disert sur les compétences et les évolutions de notre Communauté de Communes, mais je préfère vous laisser les découvrir au fil des pages de ce nouveau numéro.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous prie de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, à mes sentiments dévoués et les meilleurs.

Gérard DÉZEMPTÉ

Président de la Communauté de Communes

Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné (LYSED)

Conseiller départemental de l'Isère

SOMMAIRE

P 4 CLIMAT AIR ÉNERGIE

P 8 MOBILITÉ

P 9 EAU ET ASSAINISSEMENT

**P 13 PISCINE
INTERCOMMUNALE**

P 14 GESTION DES DÉCHETS

P 18 PATRIMOINE

P 19 INFOS PRATIQUES

P 20 AGENDA



**Siège • Communauté de Communes Lyon Saint-Exupéry
en Dauphiné (LYSED)**

**4 Avenue Alexandre Grammont 38230
Charvieu-Chavagneux - Tel : 04 72 46 19 80**

E-mail : contact@lysed.fr



**Acteur • Magazine de la Communauté de Communes Lyon Saint-
Exupéry en Dauphiné / Directeur de la publication Gérard Dézempté
/ Photos : Lysed & Thinkstock
Tiré à 12 230 exemplaires**

83 km DE SENTIERS À DÉCOUVRIR

À la suite des travaux menés avec le Département et les collectivités voisines en 2006, un réseau de sentiers de randonnées pédestres, équestres et VTT a été établi puis approuvé par chacune des 6 communes du territoire et inscrits au Programme Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR). Des travaux d'aménagements ont ensuite été effectués, avec l'implantation d'une signalétique et d'un balisage sur les sentiers. En parallèle, des panneaux d'informations à vocation historique et touristique ont été installés. La Com Com gère l'équipement et l'entretien de ces sentiers communaux de manière annuelle.

De nombreux chemins existent pour relier nos différentes communes entre elles, et même un circuit pour faire le tour de toutes les communes de notre beau territoire ! Avez-vous déjà découvert les bords du Rhône ? Ou traversé le bois des Franchises ? Ou encore emprunté les chemins ruraux et leurs magnifiques points de vue ? Vous avez 83 km de sentiers balisés à proximité de chez vous ! Profitez-en !



Vous pouvez découvrir tous ces sentiers sur Mhikes, l'application de découverte Outdoor. C'est votre GPS de randonnée gratuit pour la randonnée pédestre ou à vélo, solo, en famille ou entre amis, adapté à votre niveau. Téléchargeable sur votre smartphone, elle vous guide sur des circuits enregistrés ou ceux que vous créez et partagerez avec vos amis !

Ces chemins de randonnées peuvent vous aider à adopter une mobilité active et sécurisée : à pied ou à vélo, découvrez les paysages variés de notre territoire :



chemins, forêt, rivière, confluence Ain/Rhône... le tout en allant d'un village à l'autre, différemment. C'est bon pour la planète, mais surtout bon pour votre santé !

Le futur Plan Climat Air Energie Territorial a prévu de renforcer ce réseau afin de déployer les mobilités décarbonées (accompagner le déploiement et la démocratisation du vélo, favoriser la marche à pied, faciliter les déplacements piétons...). Vous pourrez découvrir son programme d'actions très dans le prochain numéro de votre magazine ACTEURS et sur notre site internet www.lysed.fr.



Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE)

LE PROJET DE TERRITOIRE 2020-2026

Le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) permet de concrétiser les ambitions de l'exécutif intercommunal durant le mandat dans la mise en valeur du territoire, la préservation du cadre de vie, le développement des mobilités du futur et l'aboutissement d'équipements mutualisés. La transition écologique et la cohésion territoriale sont au cœur de ce contrat, qui s'appuie sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs territoriaux, publics comme privés grâce notamment à l'expertise de la société civile.

Le projet de territoire de la Communauté de Communes Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné (LYSED)

Décliné en 5 orientations majeures, le projet de territoire est la feuille de route du mandat défini par l'exécutif intercommunal.



- 1 Diversifier les mobilités** : en soutenant le projet tram-train, en favorisant le développement du covoiturage et en renforçant la pratique des modes de déplacements dits "doux" et "décarbonés".
Exemple - Création de voies douces sur plusieurs communes du territoire en 2023
- 2 Compléter l'offre d'équipements et de services** : en renforçant l'offre de soins à travers l'ouverture de pôles de santé ambitionnés 24/24 et 7/7 ainsi qu'en mutualisant les besoins d'équipements culturels, sportifs et de service au public.
Exemple - Extension de la salle de restauration scolaire de l'école des fleurs à Janneyrias
- 3 Poursuivre la transition écologique du territoire** : en accompagnant les ménages et valorisant les collectivités dans la rénovation énergétique de leur patrimoine bâti ainsi qu'en favorisant le recours aux énergies renouvelables.
Exemple - Rénovation de l'éclairage public permettant une meilleure maîtrise de la consommation à Charvieu-Chavagneux
- 4 Améliorer l'habitat** : en poursuivant la production de logements pour accueillir les familles et en renforçant la production de plus petits logements afin de conserver les seniors sur notre territoire.
Exemple - Plantation d'arbres en remplacement de sujets dangereux en 2023 sur le plateau sportif à Chavanoz
- 5 Permettre le développement économique et la création d'emplois répondant aux besoins locaux** : en portant les stratégies de développement économique et industriel à l'échelle intercommunale.
Exemple - Réflexion sur la création d'un marché à Anthon



Qu'est-ce que le CRTE ?

Le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) est le nouveau cadre financier de contractualisation entre l'État et les collectivités territoriales. Signé pour une durée de 6 ans, il permet d'intégrer dans le projet de territoire les objectifs et les ambitions d'une approche transversale de la transition écologique. Ce contrat a vocation à devenir le cadre de référence dans la mise en œuvre des politiques publiques à l'échelon de l'intercommunalité.

- 1 **Un cadre financier** : il contraint l'ensemble des participations financières de l'État qui sont appréciées en cohérence avec le projet de territoire élaboré avec les acteurs locaux.
- 2 **Un outil central** : il regroupe l'ensemble des programmes et des projets du territoire en associant l'État, le Conseil Départemental et les autres partenaires territoriaux.
- 3 **Un contrat évolutif** : il permet une vision à court et à moyen termes des actions publiques sur le territoire tout en laissant l'opportunité d'intégrer au fur et à mesure de nouveaux projets spécifiques durant le mandat.
- 4 **Un projet de territoire** : il formalise au sein d'un plan d'actions concret, chiffré et mesurable, les axes stratégiques des politiques publiques au regard des enjeux de transition écologique et de cohésion territoriale.

Calendrier d'élaboration du CRTE



2021 :

- **Septembre** : signature du CRTE par le Président de LYSED, le Préfet de l'Isère et le Président du Conseil Départemental.

2022 :

- **Janvier** : réunion de diagnostic du territoire, d'identification et de hiérarchisation des enjeux locaux.
- **Février** : atelier public de collecte des avis des habitants et des acteurs de la société civile.
- **Mars** : atelier de définition des orientations et objectifs du projet de territoire avec les élus locaux.
- **Mi-Mars** : intégration des projets locaux des 6 communes.
- **Avril** : adoption en Conseil Communautaire du 1^{er} avenant au CRTE complétant le projet de territoire, actant l'état des lieux écologique initial et budgétant le protocole financier 2022.
- **Mi-Septembre** : signature de l'avenant n°1 au CRTE et du protocole financier 2022.

Intégrer le Club Climat, C'EST ÊTRE ACTEUR DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial, "le Club Climat", instance de dialogue citoyenne, s'est imposé comme le lieu de construction des orientations stratégiques environnementales du territoire.

Depuis le début du mandat, la Communauté de Communes Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné (LYSED) a engagé la démarche d'élaboration de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Cet outil opérationnel permettra d'orienter les actions du territoire afin d'anticiper les changements climatiques et de lutter contre les dérèglements de l'écosystème.

Le Club Climat est une instance participative d'échanges chargée de contribuer à l'élaboration du PCAET notamment à travers des réflexions collectives lors d'ateliers stratégiques ou thématiques mais aussi tout au long de la procédure. Le Club Climat a également pour vocation, de participer à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du PCAET.

Si vous souhaitez participer au Club Climat, contactez par mail Maud ALLAGNAT, chargée de mission PCAET à l'adresse suivante : clubclimat@lysed.fr



Rénovation énergétique : FAIRE confiance à un expert indépendant

Cofinancé par la Com Com LYSED, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de l'Isère, l'association AGEDEN déploie le Service Info Énergie – FAIRE, gratuit pour les habitants de la Communauté de Communes Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné (LYSED). Il permet de recevoir les conseils d'un professionnel qui vous accompagnera dans votre projet de rénovation énergétique et vous apportera les renseignements nécessaires sur les aides financières nationales ou locales.

Vous pouvez joindre les conseillers par téléphone au 04 76 14 00 10 ou sur le site internet www.infoenergie38.org. Si votre projet nécessite un échange plus long, vous pouvez aussi prendre un rendez-vous près de chez vous lors des permanences à Charvieu-Chavagneux, le 1^{er} mercredi de chaque mois entre 8h30 à 12h30.

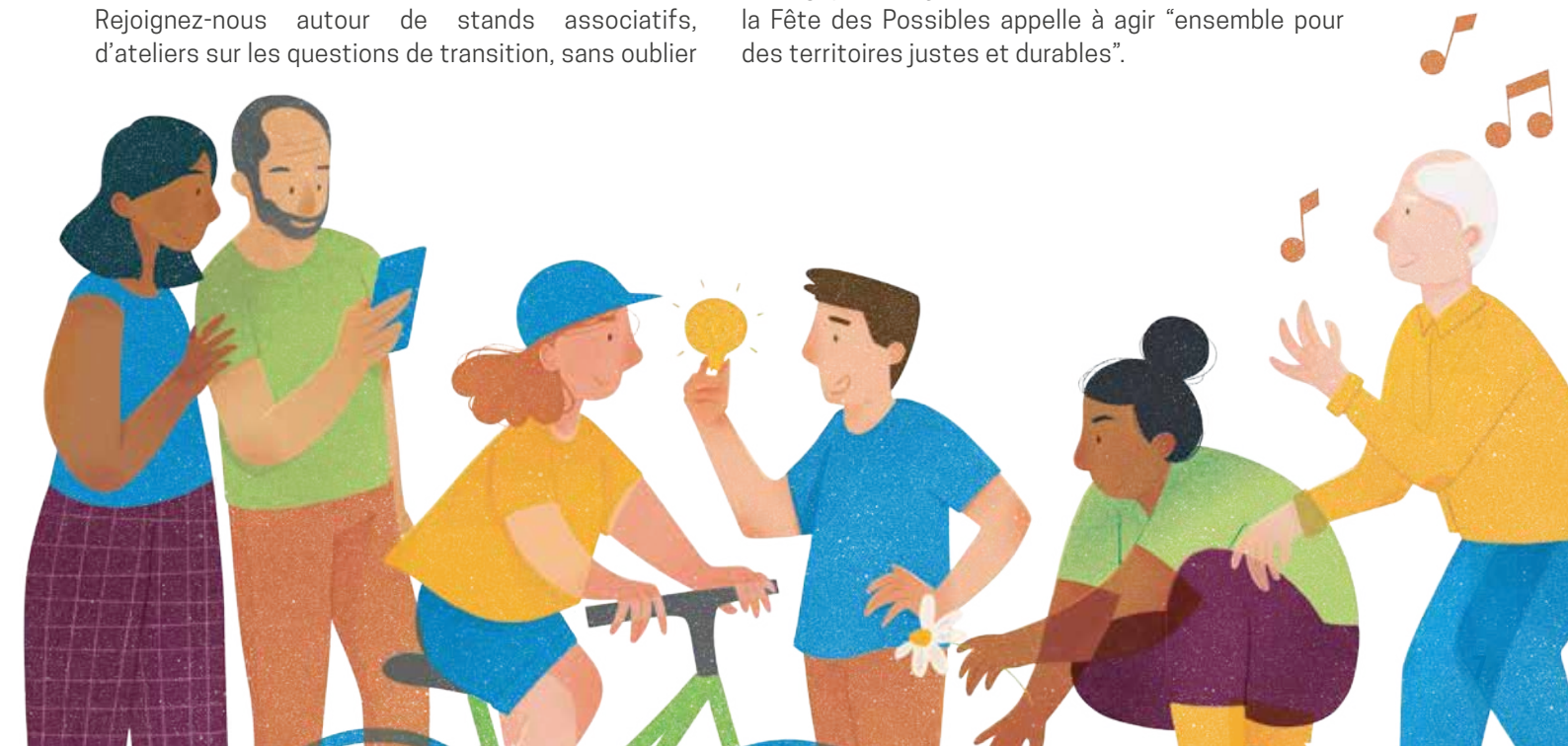


FÊTE DES POSSIBLES

Citoyens et élus: agissons!

Le 24 septembre 2022, de 10h00 à 18h00, le Parc Grammont à Pont-de-Chéruy accueille la Fête des Possibles. Pendant une journée, venez découvrir les initiatives pour un monde plus juste et durable, portées par des associations, des entreprises, des établissements scolaires et les collectivités. Rejoignez-nous autour de stands associatifs, d'ateliers sur les questions de transition, sans oublier

des jeux coopératifs et des tables rondes ainsi que la buvette de produits bio ! L'occasion de découvrir les alternatives afin de manger plus sain, de lutter contre le gaspillage alimentaire et de réduire les émissions de gaz à effet de serre... Parce que la transition écologique et la justice sociale sont l'affaire de tous, la Fête des Possibles appelle à agir "ensemble pour des territoires justes et durables".





LA COM COM se branche à l'électrique !

La Communauté de Communes LYSED joue un rôle pionnier depuis plusieurs années afin d'encourager les citoyens à adopter des mobilités alternatives. Dans cette volonté, l'exécutif a fait le choix, en début d'année 2022, d'électrifier la flotte de véhicules de service de l'intercommunalité ; le jeudi 2 juin, la LYSED a participé au Challenge Mobilité, aux côtés des communes de Pont-de-Chéruy, Anthon et Janneyrias ainsi que plus de 2400 établissements sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône Alpes. Après

l'acquisition de deux vélos à assistance électrique en mars dernier, un véhicule utilitaire viendra compléter le parc existant durant l'été. L'ensemble des agents de la Communauté de Communes a contribué au défi en venant au travail à pied, à trottinette, à vélo ou en covoiturage sur une partie ou l'intégralité de son trajet quotidien. Cela correspond à 156 km de voiture en solo évités ! 100% de participation pour cette 1^{ère} collaboration, bravo ! Le mouvement est lancé ... l'année prochaine, rejoignez-nous !

12^e ÉDITION du Challenge Mobilité Auvergne-Rhône-Alpes

Le Challenge Mobilité est un événement annuel de sensibilisation à la pratique des modes de déplacement dit "doux" dans le cadre des trajets domicile / travail. Le temps d'une journée les salariés sont invités à laisser leur voiture individuelle au garage au profit d'un mode de déplacement alternatif et collectif. Dans le cadre de la 12^e édition de cet événement, qui s'est déroulé le 2 juin dernier, les agents de la Communauté de Communes Lyon Saint Exupéry en Dauphiné (LYSED) se sont pliés à l'exercice en venant en covoiturage, en transport en commun, en marchant, en trottinette électrique ou en vélo à l'hôtel intercommunal de Charvieu-Chavagneux.





ASSAINISSEMENT

investir pour unifier et piloter le réseau intercommunal dès 2024

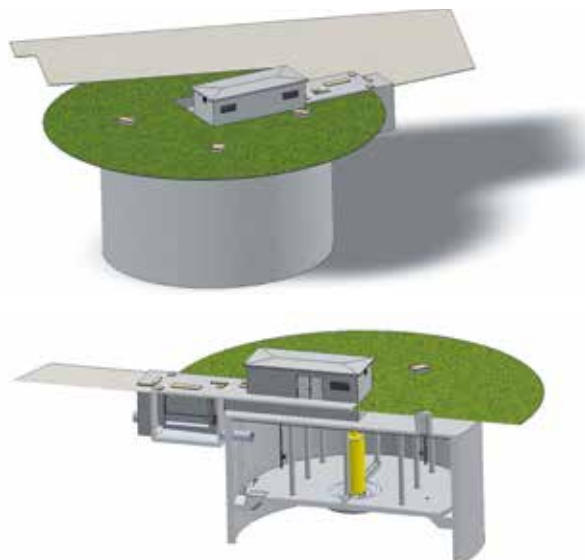
Depuis le début du mandat, la Communauté de Communes Lyon Saint Exupéry en Dauphiné (LYSED) s'est engagée dans un important projet d'extension et de réhabilitation des réseaux d'assainissement du territoire ainsi que de la station d'épuration intercommunale. Après l'adoption d'un budget de près de 10 millions d'euros par le conseil communautaire, les entreprises retenues ont débuté la phase opérationnelle. Une étape supplémentaire vers l'unification des réseaux d'assainissement communaux et intercommunaux du territoire effectif non plus le 1^{er} janvier 2023 mais au 1^{er} janvier 2024. Une année supplémentaire et nécessaire afin d'élaborer sérieusement le Schéma Directeur d'Eau et d'Assainissement de LYSED.

Vers un système d'assainissement INTERCOMMUNAL PLUS PERFORMANT

Hérité du SIVOM de Pont-de-Chéruy et intégré aux statuts de LYSED en 2016, le diagnostic de la compétence "Assainissement" du territoire est sans appel : d'importants travaux de mise en conformité des réseaux communaux et intercommunaux sont nécessaires. Avec le budget d'investissement le plus important du mandat 2020-2026 avec plus de 9 500 000 € de travaux, ce sont trois principaux ouvrages qui ont été priorisés afin de préparer sereinement l'avenir : l'extension de la station d'épuration, la construction d'un bassin de Stockage-Restitution et la réhabilitation des 3 postes de refoulement.

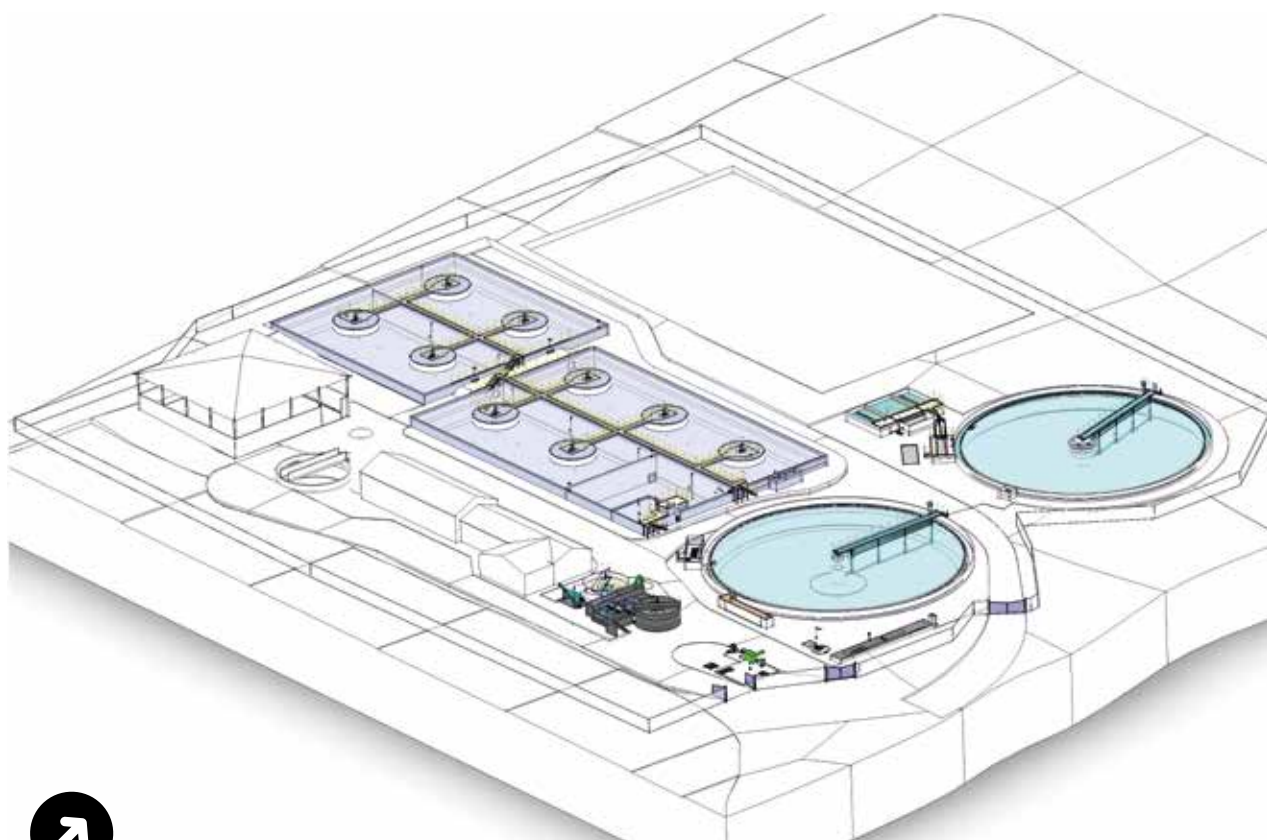
UN BASSIN DE STOCKAGE-RESTITUTION D'UNE CAPACITÉ DE STOCKAGE DE 3 200 m³ !

Avec un budget de 3 581 021 € HT, le groupement d'entreprises MAURO, SOC, PARET, NGE FONDATIONS est chargé de la construction d'un bassin de Stockage-Restitution de 3 200 m³ sur la commune de Chavanoz. Construit sur le secteur du Revorchon sur la commune de Chavanoz, lieu de convergence des eaux usées du territoire, les 3 200 m³ de l'ouvrage permettront de limiter de manière très significative les rejets d'eaux usées au milieu naturel en temps de pluie. Le bassin sera enterré et entièrement désodorisé, seul son bâtiment d'exploitation sera visible en surface. Son insertion paysagère le rendra très discret dans son environnement.



LES POSTES DE REFOULEMENT DU BOUCHET, DU LYONNAIS ET DES ARDENNES RENFORCÉS !

Les postes de refoulement du Bouchet, du Lyonnais et des Ardennes seront réhabilités et renforcés par le groupement d'entreprise SADE, VALENTIN CONSTRUCTION, JEAN-LEFEBVRE pour un montant de 1 140 130,29 € HT. Des travaux qui permettront d'augmenter leur capacité de pompage afin de faire face à l'augmentation du débit d'eaux usées en temps de pluie et ainsi permettre de limiter les rejets d'eaux usées aux déversoirs d'orages. À l'issue des travaux, le plus important poste de refoulement du territoire, celui du Bouchet, sera équipé de 3 groupes de pompes de 625 m³/h chacun au lieu des 420 m³/h actuels afin d'évacuer efficacement les eaux usées vers la station d'épuration.



UNE STATION D'ÉPURATION INTERCOMMUNALE PLUS GRANDE ET PLUS PERFORMANTE !

Pour un montant de 4 759 032 € HT, le groupement d'entreprises SADE, VALENTIN CONSTRUCTION, PERROUSE CONSTRUCTIONS, JEAN LEFEBVRE, SOLETANCHE BACHY FONDATIONS SPÉCIALES a été retenu afin de réaliser les travaux sur la station d'épuration située chemin des Aubépines sur la commune de Chavanoz. Avec le passage d'une capacité de traitement de 27 000 à 40 000 habitants, la construction d'un nouveau clarificateur et l'extension du bassin d'aération, ces travaux permettront d'augmenter significativement la capacité de la station d'épuration pour recevoir et traiter davantage d'eaux usées, en particulier en période de pluies.



Unification des Réseaux d'Assainissement : 1^{er} janvier 2024

Le transfert intégral des compétences communales "Eau et assainissement" à la Com Com LYSED a été reporté, lors du Conseil communautaire du 8 mars 2022, au 1^{er} janvier 2024. Initialement prévu pour le 1^{er} janvier 2023, la Communauté de Communes LYSED deviendra à cette date l'entité organisatrice des services de distribution de l'eau, de l'assainissement collectif et non collectif sur les six communes du territoire. Un délai nécessaire afin que les travaux de réfection des réseaux d'assainissement communaux ainsi que le diagnostic du territoire, prélude à l'élaboration du Schéma Directeur Intercommunal d'Eau et d'Assainissement, soient aboutis.



UN SCHÉMA DIRECTEUR Intercommunal d'Eau et d'Assainissement pour LYSED

En prévision de sa prise des compétences eau et assainissement au 1^{er} janvier 2024, la Com Com LYSED a décidé de se doter d'un schéma directeur intercommunal d'eau potable et d'assainissement. Ce document d'orientation et de planification va permettre à LYSED de définir un programme pluriannuel de travaux d'eau et d'assainissement hiérarchisé à échéance de 10 ans avec pour objectif :



- 1 **Recenser et mettre en évidence** les dysfonctionnements ;
- 2 **Appréhender** les besoins actuels et futurs en eau potable et assainissement ;
- 3 **Proposer** des solutions techniques chiffrées, de dimension intercommunale, pour remédier aux insuffisances et répondre aux besoins.
- 4 **Proposer** une stratégie de renouvellement du patrimoine eau et assainissement adaptée aux capacités financières de la Communauté de Communes LYSED.

Une étude a démarré le 10 mai 2022 pour une durée estimée à 16 mois.



AQUAGYM

les inscriptions pour la rentrée sont ouvertes !

Faire place à un moral au beau fixe en chassant le stress qui grippe muscles et articulations, optez pour l'aquagym !

Très ludique, tonique et sans danger pour les articulations, l'effort en milieu aquatique se fait en douceur et à tout âge : le corps accomplit des mouvements, des étirements dans un élément régénérateur. Et nul besoin de savoir nager !

Vous habitez une des six communes de LYSED ?

Les inscriptions se font dès maintenant à l'accueil de l'Espace FEEL de la commune de Charvieu-

Chavagneux, par téléphone au 04 72 46 16 07 ou par mail : espace.feel@charvieu-chavagneux.fr

Plus d'infos

Début des cours le 12 septembre 2022.

Tarifs de l'activité (pour une séance par semaine) : 55 € / Trimestre ou 165 € pour l'année complète.

APPRENTISSAGE ET PERFECTIONNEMENT NATATION

vous souhaitez que votre enfant apprenne à nager ou se perfectionne ?



Vous souhaitez que votre enfant apprenne à nager ou se perfectionne ? Inscrivez-le à la piscine intercommunale de Charvieu-Chavagneux. Deux permanences d'inscription seront organisées à la piscine le samedi 10 et le samedi 17 septembre 2022 de 10h00 à 16h00. Aucune inscription ne sera prise sans test de natation préalable en dehors de ces deux journées. Merci de munir votre enfant d'un maillot de bain, d'un bonnet de bain et d'une serviette. Des créneaux sont également réservés aux adultes (apprentissage et perfectionnement). Les modalités d'inscription restent identiques. Les inscriptions sont ouvertes aux habitants des communes de : Anthon, Charvieu-Chavagneux, Chavanoz, Janneyrias, Pont de Chérucy et Villette d'Anthon. Pour toute inscription aux activités, il conviendra de remplir la fiche générale d'information enfant, la fiche activités et la déclaration de santé (en téléchargement ci-contre).

Une fois ces documents remplis, merci de les accompagner :

- D'un justificatif de domicile de moins de 3 mois : quittance de loyer, facture de gaz, d'électricité, de téléphone fixe
 - D'une attestation d'assurance Responsabilité Civile
- Seuls les dossiers complets seront traités.

Concernant les modalités liées à votre inscription pour ces activités, vous pouvez contacter l'Espace FEEL de la commune de Charvieu-Chavagneux, par téléphone au 04 72 46 16 07 ou par mail : espace.feel@charvieu-chavagneux.fr

Plus d'infos

Début des cours le 28 septembre 2022.

Tarifs de l'activité pour une séance par semaine : 55 € / Trimestre ou 165 € pour l'année complète.

SIMPLIFICATION DES CONSIGNES DE TRI : un premier bilan positif !

Après 6 mois de mise en place sur le territoire, la simplification des consignes de tri porte ses premiers fruits. Avec la simplification des consignes de tri du bac jaune, tous les indicateurs sont dans le vert : plus de matières collectées et valorisées, moins d'erreur de tri. Cependant, il est indispensable de ne pas relâcher les efforts durant l'été.

+ DE MATIÈRES COLLECTÉES !

Avec l'ouverture à la collecte de nouvelles matières recyclables c'est le tonnage global qui est en hausse : + 2,5 % constatés sur les 4 premiers mois de l'année. L'augmentation entraîne de facto une baisse du volume des ordures ménagères.



+ DE MATIÈRES VALORISÉES !

Avec des consignes de tri plus simples, le taux de matières valorisées est en pleine croissance : + 4 % constatés sur les 4 premiers mois de l'année. Plus de matériaux triés, c'est une hausse du recyclage des matières, et c'est

- D'ERREUR DE TRI !

Grâce à une campagne de sensibilisation efficace et efficiente, la quantité de matières non recyclables collectées dans les poubelles jaunes est en diminution : - 2 % constatés sur les 4 premiers mois de l'année. Les erreurs de tri coûtent cher, moins elles sont nombreuses, mieux c'est !



Qu'est-ce que la simplification des consignes de tri ?

Depuis le 1^{er} janvier 2022, sur les communes de Anthon, de Charvieu-Chavagneux, de Chavanoz, de Janneyrias, de Pont-de-Chéruy et de Villette d'Anthon, tous les emballages plastiques, en métal, en papier, en carton et des briques alimentaires sont recyclés et valorisés dans la poubelle jaune (sauf verre). Pour plus d'information, consulter notre site www.lysed.fr



LES BONS GESTES DE L'ÉTÉ !

Même si le cercle vertueux est enclenché, il faut continuer les efforts. En France, près d'un emballage sur deux n'est pas recyclé car il n'est pas trié. Restons vigilants cet été, trions !



Ça déborde : je compacte ou je change de volume !

Depuis la mise en place de la simplification des consignes de tri au 1^{er} janvier 2022, les quantités de matières collectées dans les poubelles jaunes ont augmenté. Cependant, l'essentiel des nouveaux volumes concernent des emballages souples, qui peuvent s'écraser ou se tasser, afin d'optimiser l'espace. Pour l'instant, peu de foyers ont souhaité bénéficier d'une augmentation de volume de leur poubelle de tri, alors n'hésitez pas, si vous vous apercevez que le volume de votre poubelle jaune ne vous suffit plus, n'hésitez pas à contacter les services de la Communauté de Communes Lyon Saint Exupéry en Dauphiné au 04 72 46 19 80 ou envoyer un mail à contact@lysed.fr. Au cas par cas et selon le nombre de personnes au sein du foyer, les services de la Com Com LYSED adapteront les volumes en place.

COMPOSTER plutôt que jeter !

En France, en moyenne, chaque individu produit 350 kg de déchets ménagers par an dont 80 kg sont considérés comme biodégradables. Composter ses biodéchets devient dès lors une nécessité !

Le compostage individuel permet de recycler chez soi certains déchets organiques provenant de la cuisine et du jardin afin d'obtenir un produit comparable au terreau : le compost. Cela permet de réduire notre production d'ordures ménagères, de mieux maîtriser les coûts d'élimination de nos déchets et contribue à la protection de notre environnement. D'autant plus qu'à partir du 1^{er} janvier 2024, chaque foyer devra gérer de manière différenciée ces déchets biodégradables, en les compostant, par exemple. Autant s'y mettre dès maintenant !

QUE POUVONS-NOUS COMPOSTER ?

Fleurs fanées, feuilles mortes, déchets de potager, gazon, taille de haies, épluchures, restes de repas d'origine végétale, coquilles d'oeufs, marc de café, thé, cendres de bois, sciure, copeaux, serviette en papier...



COMMENT S'ÉQUIPER D'UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL OU COLLECTIF ?

La Com Com propose à la vente des composteurs individuels de 325 litres (foyer de 4 à 5 personnes) au prix de 20 €. L'intercommunalité accompagne également les projets d'installation de bac de compostage au sein des espaces verts des habitats collectifs. N'hésitez pas à vous renseigner au 04 72 46 19 80 ou par mail au contact@lysed.fr

Conteneurs à verre: le grand nettoyage d'été !

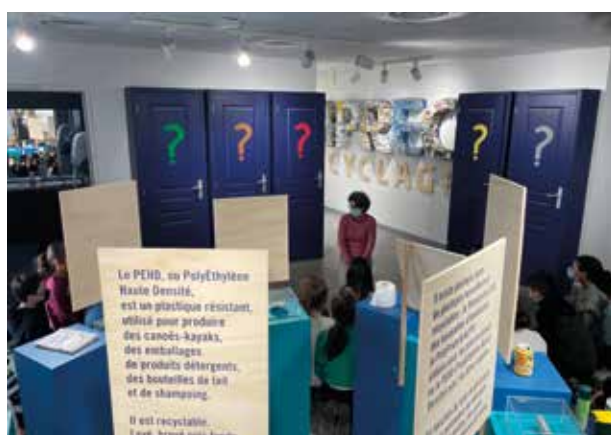
Entre la fin du mois de juin et la mi-juillet, le parc de conteneurs à verre de la Communauté de Communes va être complètement désinfecté. Cette opération, effectuée tous les 5 ans, consiste sur site, à nettoyer l'extérieur des bacs avec un dispositif haute pression. Les produits utilisés sont éco-responsables. Un entretien indispensable pour l'attractivité de ces lieux essentiels pour le tri de nos emballages en verre.



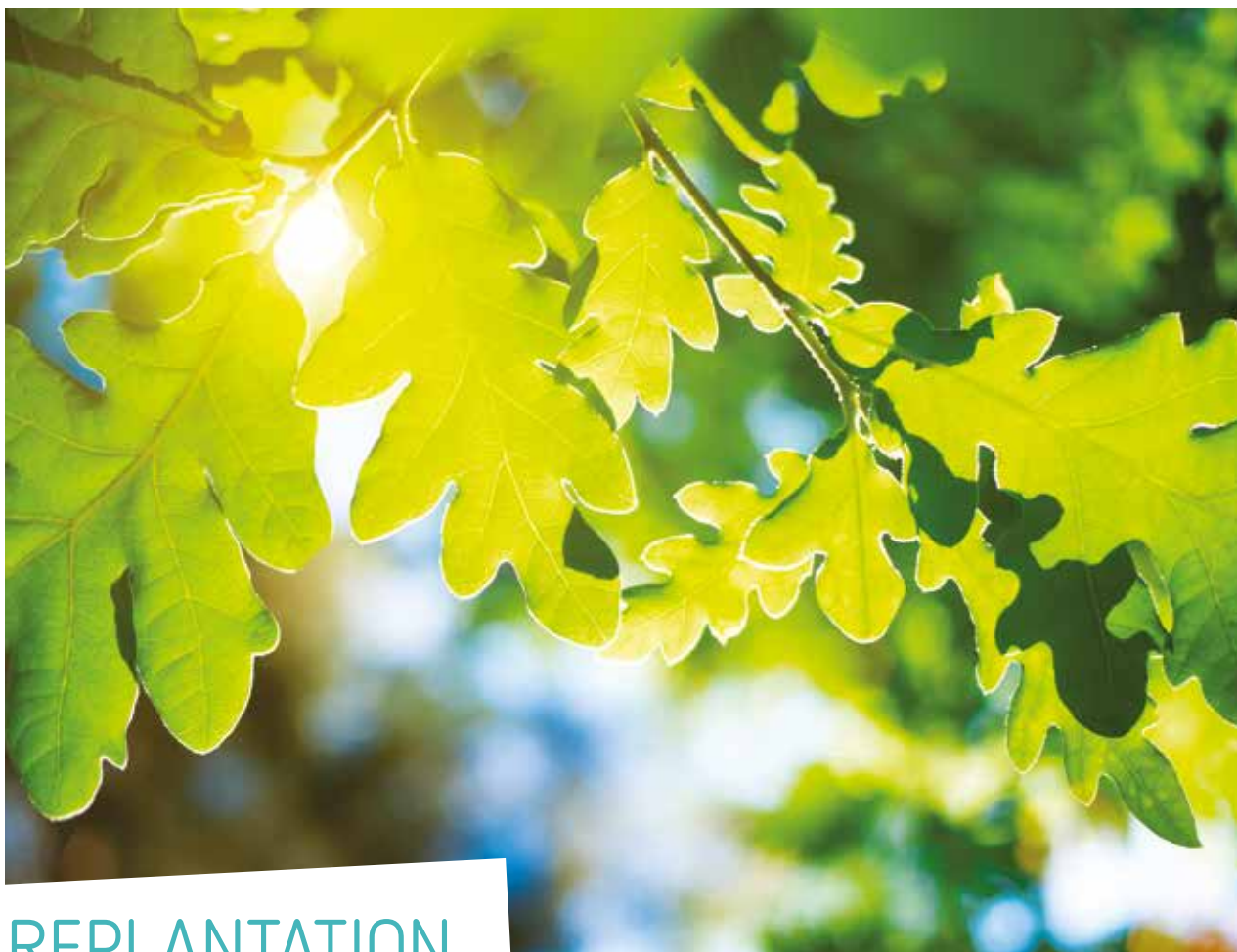
VISITE DU CENTRE DE TRI une expérience pour petits et grands !

Les élus ainsi que les élèves du territoire ont visité, il y a quelques semaines, l'usine où sont recyclés les matières triées sur notre territoire. L'occasion, à tout âge, de découvrir l'importance et l'excellence de la filière française dans le recyclage de nos déchets.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les matières recyclées collectées sur le territoire LYSED sont triées puis valorisées au centre de tri "TRIVALO Rhône- Alpes" de la société PAPREC située à Chassieu dans le Rhône. Cette usine flambant neuve et ultra performante organise des visites sur site à destination des élèves et des élus du territoire. Stoppées lors de la période COVID, elles ont pu reprendre en début d'année 2022. Ce sont les Conseils Municipaux Enfants des communes de Janneyrias, Villette d'Anthon et Chavanoz ainsi qu'une délégation d'élus du territoire qui ont pu relancer les visites pédagogiques de l'usine. D'une superficie de 11 900 m² et d'une capacité de recyclage par an de 60 000 tonnes, l'équipement ultra-moderne de Chassieu propose un circuit ludique ainsi qu'une salle pédagogique afin d'expliquer concrètement l'importance du tri à travers le fonctionnement des cribles balistiques et des machines de tri optique de l'usine. Une démarche explicative pertinente pour la valorisation des déchets du territoire.



Si vous êtes parent d'élève ou enseignant, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Communauté de Communes afin de vous renseigner sur les modalités d'organisation d'une visite du site de Chassieu.



REPLANTATION

d'une nouvelle génération de chênes au bois des Franchises !

C'est au cœur du bois des Franchises, le long d'un chemin vicinal entre Anthon, Villette d'Anthon, Chavanoz et Charvieu-Chavagneux, que se trouvait jusqu'à il y a encore quelques années, une rangée de majestueux chênes, bicentenaires pour certains. En 2016, la société Enedis, dans le cadre de travaux d'enfouissement d'une ligne haute tension, a créé une tranchée au milieu du chemin en question endommageant les racines de plusieurs spécimens uniques. Depuis, une douzaine d'arbres a dû être abattue. Un patrimoine naturel totalement dénaturé autant sur son aspect paysager qu'historique. Sous l'impulsion de la commune d'Anthon, accompagnée dans cette démarche par la

Communauté de Communes, Enedis est aujourd'hui sollicité pour des compensations financières suite à ces lourdes dégradations du patrimoine forestier du territoire. En parallèle, le projet de planter des chênes s'est rapidement posé. Après un travail de concert avec le propriétaire des terres adjacentes aux chemins, le choix a été fait de replanter une nouvelle génération de chênes. La plantation a été effectuée au mois de mars dernier, avec des clôtures disposées autour pour assurer la croissance des jeunes arbres. C'est une nouvelle génération de chênes qui va de redonner sa splendeur d'antan à ce lieu d'exception.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné

📍 4, Avenue Alexandre Grammont
38230 CHARVIEU-CHAVAGNEUX
☎ 04 72 46 19 80
🌐 www.lysed.fr
📱 @ComComLysed

Horaires d'accueil :
> Du lundi au vendredi
9h - 12h
13h30 - 17h



DÉCHÈTERIE DE CHARVIEU-CHAVAGNEUX

📍 Route de Vienne,
Lieu dit "Le Plan"



DÉCHÈTERIE ET DONNERIE DE VILLETTE D'ANTHON

📍 2, impasse des Perles
(anciennement Rue des Diamants)

Horaires d'ouverture

(du 2 novembre 2021 au 31 mars 2022) :

- > Lundi, mercredi, vendredi et samedi :
10h - 12h puis 14h - 17h
- > Mardi et jeudi : 14h - 17h

(du 1^{er} avril au 31 octobre 2022)

- > Lundi et mercredi : 10h - 12h puis 14h - 18h
- > Mardi et jeudi : 14h - 18h
- > Vendredi et samedi : 10h - 12h puis 14h - 19h



L'accès à nos déchèteries est automatisé par une barrière qui ne s'ouvre que lorsqu'elle a reconnu la plaque d'immatriculation d'un véhicule dûment et préalablement enregistré dans notre base de données.

Pour vous inscrire: deux possibilités :

- > Soit par internet, sur le site www.lysed.fr
- > Soit par courrier, via le formulaire papier disponible en téléchargement sur notre site internet, à l'accueil d'une des six mairies ou dans les locaux de la Communauté de Communes Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné (LYSED).

AGENDA DES ÉVÈNEMENTS

2^e semestre 2022

- **Permanence Info Energie,**
mercredi 7 septembre 2022 de 8h30-12h30,
Mairie de Charvieu-Chavagneux
- **Fête des Possibles,**
samedi 24 septembre 2022, de 10h00-18h00,
Parc Grammont, à Pont-de-Chéruy
- **Permanence Info Energie,**
mercredi 5 octobre 2022 de 8h30-12h30,
Mairie de Charvieu-Chavagneux
- **Atelier éco-conso**
samedi 15 octobre 2022, 10h00 à 12h00
Salle des associations d'Anthon
- **Permanence Info Energie,**
mercredi 2 novembre 2022 de 8h30-12h30,
Mairie de Charvieu-Chavagneux
- **Conférence Chauffage Bois,**
jeudi 17 novembre 2022, à 18h30,
salle Bazin à Villette d'Anthon
- **Petit-déjeuner "Les Pros de la Réno"**
(les aides à la rénovation énergétique expliquées aux professionnels du secteur)
jeudi 24 novembre 2022, 7h30-9h00,
Salle des contaminés à Chavanoz
- **Permanence Info Energie,**
mercredi 7 décembre 2022 de 8h30-12h30,
Mairie de Charvieu-Chavagneux
- **Soirée Thermographie,**
jeudi 1^{er} décembre 2022, à 18h30,
Salle des Glycines à Janneyrias